

ACADEMIE de POITIERS	PBRANLY.DOC	15/05/98
Académie de POITIERS		
Lycée Edouard BRANLY 2, rue Edouard BRANLY	Personne contact : L. AUMON 05/49/02/52/60	Professeur de Français
86100 Châtellerault	05/49/02/52/52	
PNI 2- innovation	Tutorat en classes de 2 ^{de} .	

**TUTORAT EN CLASSE DE SECONDE:
UN ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE PERSONNALISE.**

Mis en place à la Cité technique Edouard, au cours de l'année scolaire 1994-1995, ce dispositif faisait écho à d'importants problèmes concernant une classe de 2de: absentéisme, manque de motivation, comportement déviant de certains élèves...Les élèves furent alors répartis en petits groupes, un adulte de l'équipe éducative faisant fonction de « tuteur ».

Des premiers résultats positifs ont incité d'autres enseignants à poursuivre et amplifier l'expérience, d'autant qu'une forte proportion de réorientations et de redoublements en fin de seconde les préoccupait. Progressivement, le tutorat fut inscrit au projet d'établissement et généralisé à toutes les classes de seconde.

Depuis la rentrée 1997, ce dispositif d'accompagnement personnalisé concerne donc les élèves de six classes et une quarantaine d'adultes (enseignants, conseillers pédagogiques, documentalistes, conseillère d'orientation, appelés du contingent et maître d'internat). Les séances de tutorat sont inscrites à l'emploi du temps de la classe, à raison d'une heure hebdomadaire. Les groupes varient de 4 à 6 élèves, nombre restreint qui permet de tendre vers l'objectif général du tutorat tel qu'il est défini dans le projet d'établissement: « améliorer l'accompagnement pédagogique des élèves », au seuil d'une étape nouvelle et essentielle de leur formation.

UN PREMIER BILAN EN DEMI-TEINTE...

Un premier bilan en décembre 1997 a permis de faire émerger les disparités de pratiques et des réactions très diverses face à cette expérience nouvelle pour beaucoup de tuteurs. Ainsi, certaines classes ont mis en place un dispositif de soutien disciplinaire, tantôt facultatif, tantôt imposé, en alternance avec les séances de tutorat. D'autres classes ont privilégié le tutorat avec plus ou moins de succès. En effet, certains tuteurs ont été mal à l'aise dans ces rencontres hebdomadaires, d'autres au contraire ont apprécié cette approche différente des élèves. Les réactions de ces derniers ont été tout aussi variées, allant de l'indifférence au rejet, en passant par l'intérêt et la demande.

Des problèmes d'ordre matériel se sont également présentés. Il n'y a pas eu suffisamment de tuteurs pour permettre des petits groupes dans toutes les classes, trop peu de lieux d'accueil adéquates également. De même, la rémunération n'a pas été la même pour tous (en raison des statuts variés des tuteurs).

Les tuteurs ont regretté avoir été insuffisamment préparés à cette nouvelle fonction, et demandent une formation complémentaire et une organisation permettant davantage de concertation et d'échange entre classes.

MAIS AUSSI DES MOTIFS DE SATISFACTION:

Malgré ces réserves, voire réticences, plusieurs motifs de satisfaction ont pu, dès décembre, être dégagés et confirmés au cours de l'année. Ainsi, le tutorat apparaît être un outil privilégié d'aide au travail, grâce à des méthodes d'apprentissage particulièrement utiles aux élèves en difficulté dans le cadre trop peu souple des structures classiques d'enseignement (cours et modules). D'ailleurs, nous avons pu constater l'impact bénéfique du tutorat sur la mise en confiance de certains élèves. Et le tutorat s'est révélé particulièrement précieux pour l'aide à l'orientation. En effet, dans la grande majorité des classes, il a permis de suivre le cheminement des élèves face à leur projet d'orientation, tout au long de l'année.

UNE SITUATION PRIVILEGIEE D'ECOUTE:

Un questionnaire, distribué fin mai, à l'ensemble des élèves et adultes concernés a permis de chiffrer plus précisément ces motifs de satisfaction. En effet, 174 questionnaires ont été traités.

Ainsi, 72 % des sondés ont exprimé leur satisfaction quant à l'acquisition de méthodes de travail, 66 % estiment que le tutorat a permis une meilleure préparation à l'orientation, et 79 % soulignent l'impact positif sur l'écoute et le dialogue professeurs/élèves.

ET L'AVENIR?

Un cadre commun de pratiques, un calendrier prévisionnel pour l'année scolaire 98-99, ainsi que la constitution d'une « mallette pédagogique », permettront aux nouveaux venus de se sentir moins désarmés à la rentrée et d'harmoniser les pratiques des équipes pédagogiques. Celles-ci, réunies à la fin mai, ont réaffirmé les priorités du tutorat en classe de seconde: aide méthodologique, écoute, dialogue, suivi du projet d'orientation, aide personnelle disciplinaire, autant d'approches à confirmer et approfondir.